



**Assises du BMX
Saint Quentin en Yvelines
Samedi 22 Novembre 2014**

Assises BMX Samedi 22 novembre 2014 - Montigny le Bretonneux

Début de la réunion à 8h30

Préambule - Intervention du Président de la FFC, Monsieur David Lappartient

Le Président de la FFC remercie les personnes présentes pour ces assises du BMX. Il précise que le BMX représente 20% des licenciés FFC et que nous sommes la 1^{ère} fédération européenne de BMX.

Il confirme son souhait de continuer de voir le développement du BMX en France. Cela nécessite une structuration et une modification du BMX afin de s'adapter aux évolutions de la discipline.

Il précise que la saison 2014 présentera une baisse des licenciés, principalement due à la saturation des clubs et au manque de piste de BMX.

Il faut donc favoriser le développement des pistes et créer une émulation dans les régions.

Bien qu'ayant des difficultés à trouver des organisateurs, il souligne l'augmentation des spectateurs et confirme que c'est une discipline qui plait au public.

Le Président précise qu'avec la réforme des rythmes scolaires, le BMX peut s'avérer correspondre parfaitement aux besoins des collectivités. Il ne faut donc pas hésiter à faire des propositions aux maires.

Devant cette dernière remarque, le Président invite les acteurs du BMX en France à opposer les difficultés aux opportunités.

Pour finir le président de la FFC remercie les bénévoles, les régions et les clubs qui s'investissent au rayonnement de la discipline.

Introduction

Monsieur Sylvain DUPLOYER, Président de la CN BMX, ouvre la séance des premières assises BMX.

Il remercie Eric PIHET qui a été à l'initiative de ces assises. Ce type de rassemblement est à renouveler sur une journée entière vu le nombre de sujets recensés par les Présidents de CRBMX. Une fréquence d'une réunion tous les deux ans est envisageable.

Il précise pourquoi « seuls » les présidents de CRBMX ou leur remplaçant et les responsables du corps arbitral ont été invités : tout simplement dans un souci de place mais également afin d'éviter les échanges peu constructifs qu'occasionne une assemblée de plus de 60 personnes.

Assises BMX Samedi 22 novembre 2014 - Montigny le Bretonneux

Le Président fait part du décès du pilote Joan CORMIER suite à un accident de la route et présente ses condoléances à toute sa famille.

Le Président souhaite ensuite un prompt rétablissement à Philippe BROCARD, arbitre sur les compétitions BMX.

Pour clôturer cette introduction, le Président présente ensuite les principales évolutions du BMX depuis 2005.

Cf. Annexe 1

Après cette introduction, la CNBMX aborde les thèmes que les CRBMX ont souhaité voir discuter lors de ces assises.

Thème 1 - Redevance Fédérale

La CNBMX précise le mode de calcul qui est utilisé pour l'établissement de la redevance fédérale. Pour chacune des épreuves du calendrier national de BMX, la redevance fédérale est directement liée aux charges supportées par la FFC (hors masse salariale des employés BMX FFC).

A la question peut-on diminuer les coûts fixes d'organisation, il est répondu que ces derniers peuvent être seulement revus à la baisse à partir du moment où un service proposé par la FFC n'est plus pris en compte.

Enfin, il est précisé que les redevances peuvent varier selon les entités à laquelle elles s'adressent (clubs/collectivités/etc...)

Thème 2 - Nouveau format Coupe de France

La CNBMX revient sur l'objectif premier du nouveau format Coupe de France : privilégier l'aspect sportif et accentuer le bon niveau de nos pilotes.

Les quotas de pilotes ont été revus à la hausse pour la saison 2015 (jusqu'à 80 pilotes). Il ne sera pas possible d'aller au-delà afin d'éviter de se retrouver avec des pilotes de niveau intermédiaire et ainsi d'abaisser le niveau général. De plus, il est important de ne pas diminuer trop fortement le nombre de pilotes qui pourraient participer aux épreuves du Challenge France.

Certains mettent en exergue la difficile transition entre l'ancien format et le nouveau format. En effet, ce changement intervient en plus de nombreuses autres modifications qui sont intervenues en 2014.

Pour finir, la CNBMX précise pourquoi la catégorie Elite 2 va disparaître :

- Nécessité de se caler sur les catégories UCI,

Assises BMX

Samedi 22 novembre 2014 - Montigny le Bretonneux

- Permettre aux pilotes Juniors une confrontation directe entre tous les pilotes de 17/18 ans.

Thème 3 - Le calendrier

Il est maintenant abordé le thème du calendrier. A ce titre, la date du Championnat Régional est évoquée et la CNBMX précise que cette épreuve doit se dérouler sur une journée à la date préconisée par la FFC. Selon les Comités Régionaux, l'épreuve sert de sélection pour le Challenge France. Certains autres Comités Régionaux préfèrent le principe de la Coupe Régionale afin de sélectionner ces pilotes. Chaque comité régional est libre de mettre en place le mode de sélection qui lui convient pour que les pilotes accèdent aux épreuves du Challenge France.

Enfin, les CRBMX souhaitent que les Championnats Régionaux puissent devenir obligatoire pour tous les pilotes nationaux. A ce titre, la CNBMX proposera une modification de la réglementation pour une application lors de la saison 2016.

A la demande des CRBMX, il est précisé les raisons de la sortie tardive du calendrier. Ce retard est directement lié au retour des cahiers des charges d'organisation signés.

Enfin, la CNBMX annonce qu'à partir de la saison 2015, la Coupe d'Europe qui se déroulera en France accueillera deux manches pour les catégories Challenge (au lieu de une auparavant). Concernant les pilotes des catégories Championnat, une manche se déroulera le vendredi (à partir de 19h) et une manche se déroulera le samedi.

Thème 4 - Règlement et arbitrage

Bernard BOUTIN, responsable du Corps Arbitral BMX, précise que peu de modifications seront faites dans le règlement BMX 2015.

L'accent est mis par certaines CRBMX sur les incidences réglementaires lorsque l'épreuve est au calendrier UCI. En effet, certains points du règlement UCI diffèrent de celui de la FFC. A ce titre et dans la mesure du possible, il sera souhaitable d'avoir un règlement FFC le plus ressemblant possible à celui de l'UCI (exemple : pédales automatiques, gabarit des roues, numéro dans le dos du maillot...).

Suite à une compétition qui s'est déroulé en Franche Comté, il est demandé quelle est la décision à prendre concernant la comptabilisation des points quand une épreuve est arrêtée suite aux conditions météorologiques. Bernard BOUTIN annonce que c'est au Président de Jury désigné lors de l'épreuve de prendre la

Assises BMX Samedi 22 novembre 2014 - Montigny le Bretonneux

décision. Une préconisation pourrait éventuellement être faite sur ce point dans la réglementation fédérale.

En ce qui concerne les maillots, même si cela est demandé dans le but d'une meilleure identification des pilotes, il n'est pas envisagé de revenir sur l'interdiction des numéros pilotes dans le dos, au-delà de la réglementation UCI.

Pour finir, une demande est faite concernant les arbitres nationaux qui passent le BAC. En effet, dans certains sports (Judo par exemple), les lycéens peuvent acquérir des points pour le BAC s'ils sont arbitres. Ce point va être étudié afin d'éventuellement permettre aux arbitres lycéens d'avoir cet avantage.

Thème 5 - Piste de BMX

Certaines CRBMX demandent si les documents de classement des pistes de BMX vont évoluer. Le responsable des équipements sportifs, Guillaume SCHWAB explique qu'il n'y a pas lieu de modifier ces documents. De plus, ces derniers ont été validés par la CERFRES (Commission d'Examen des Règlements Fédéraux Relatifs aux Équipements Sportifs) et ne peuvent être maintenant modifiés qu'après nouvelle validation de cette commission.

L'ensemble des personnes présentes discutent ensuite d'aspects techniques relatives aux éclairages et à la granulométrie des revêtements utilisés.

Il est ensuite annoncé que les PV de classement des épreuves du calendrier national seront maintenant envoyés au responsable du corps arbitral pour diffusion aux Présidents de Jury lors des épreuves.

Enfin, les CRBMX font un retour des formations de Référent Technique 2. Les commissions mettent en avant leur besoin en référent pour classer les pistes et pas forcément pour les concevoir.

A ce titre, il va être étudié une solution intermédiaire afin de permettre d'avoir des référents sur trois niveaux :

- RT1 : construction de pistes et classement pistes niveau 1 et Inter,
- RT2 : conception de pistes, classement pistes niveau 2 et moins,
- Référent de Classement : classement pistes niveau 2 et moins.

Thème 6 - Le BMX Féminin

Un retour est fait sur les stages BMX Féminin. Ces derniers sont principalement financés par l'aide apportée via la Fondation FDJ et le mécénat FFC-ASO.

Ces stages gratuits semblent donner satisfaction.

La volonté est de poursuivre ces stages avec 2 sessions par an sur une durée de 2 jours en améliorant certains points :

Assises BMX Samedi 22 novembre 2014 - Montigny le Bretonneux

- Diffusion de l'information (accent sur 25 places par stage),
- Personnes qui encadrent,
- Modalités d'inscription.

Thème 7 - Communication FFC / CNBMX / CRBMX

Certaines CRBMX dénoncent le manque de communication de la part de FFC ou de la CNBMX.

Il est précisé que beaucoup de mails sont diffusés de la part de la FFC avec toutes les informations utiles lors de la saison BMX. De ce fait, la CNBMX met l'accent :

- d'une part sur la bonne transmission des mails des CRBMX aux clubs,
- d'autre part sur la prise de connaissance et la bonne lecture des mails par les clubs.

Pour les compétitions internationales de Juillet (Challenge Européen et Challenge Mondial), un encart Internet dédié a même été créé et fait l'objet de mises à jour fréquentes.

Thème 8 - Challenge France

Certaines CRBMX souhaiterait favoriser l'autonomie des inter-régions en leur laissant adapter le nombre des Challenge France en fonction des zones. La CNBMX rejette cette proposition en justifiant que le nombre de 3 organisateurs est parfois difficile à trouver. De plus, cela enlèverait de potentiels organisateurs pour les autres compétitions nationales.

Concernant les réversions des quotes-parts, les montants sont indiqués dans les cahiers des charges d'organisation. La zone Sud-Ouest, pauvre en participant, fera l'objet d'une nouvelle analyse des budgets post-épreuve afin d'éviter les problèmes financiers liés à l'organisation d'une manche.

Pour finir, il est précisé que chaque zone Interrégionale possède son responsable ainsi qu'un responsable du Corps Arbitral. Le souhait d'avoir des réunions de présentation des épreuves par zone est formulé par certaines CRBMX. Ces réunions de présentation seront mises en places début 2015 où le responsable Interrégional du Corps Arbitral sera invité.

Thème 9 - Direction Technique Nationale

Le Directeur Technique Nationale, Vincent JACQUET, présente la nouvelle DTN et son mode de fonctionnement. Il précise que les buts premiers sont de refondre les filières et responsabiliser les cadres d'état.

Assises BMX Samedi 22 novembre 2014 - Montigny le Bretonneux

A ce titre et pour mener à bien les missions de la DTN, Alex CORNU est chargé des relations avec les territoires, Emmanuel BRUNET est coordinateur du haut niveau et de la performance, Bruno LECKI est en charge des formations.

La DTN comportent ensuite 2 assistantes : Gwen GODOY pour le secrétariat et Céline HUTSEBAUT pour le suivi des équipes de France.

Enfin, Arnaud VETTER s'occupe de la comptabilité.

Il faut rajouter à cela 41 cadres d'état qui sont sous l'autorité du DTN.

Vincent JACQUET précise également que la DTN ne s'occupe pas seulement des équipes de France et qu'un lien fort doit exister avec notre base.

Le DTN fait état des différentes problématiques de la discipline et présente la redéfinition du PES (Parcours d'Excellence Sportive) mis en place pour y répondre.

Il insiste sur un point important lié aux relations avec la base : laisser les jeunes se former dans leur club avant de les faire monter dans les Pôles. Le club jouera ainsi un rôle prépondérant à la formation des jeunes talents. Pour se faire, les clubs pourront prétendre au label d'excellence suivant 4 niveaux distincts. Les cahiers des charges relatifs à ces labels sont en lignes sur le site Internet de la FFC.

Il est précisé que l'entraîneur national (en cours de recrutement) et le sélectionneur national seront dorénavant deux personnes distinctes.

L'objectif non dissimulé est clairement d'avoir des médailles à Rio en 2016 mais également et surtout à Tokyo en 2020.

Sur sollicitation d'une CRBMX, le DTN précise que les entraîneurs qui encadrent doivent être obligatoirement licenciés (réglementation fédérale).

En cas de dysfonctionnement avéré sur des stages ou entraînements, la DTN peut être sollicitée afin d'engager une inspection auprès des personnes ou du club concerné.

Le Président d'une CRBMX interpelle ensuite le DTN pour lui signifier que le choix du nouveau format Coupe de France ne permet plus aux jeunes pilotes de voir évoluer les Elites et ainsi de prendre modèle sur eux pour les échauffements, les étirements etc... Le DTN répond en indiquant que ce type de formation des athlètes n'est pas viable et pas reconnu et que seules des actions menées au sein du club peuvent permettre une réelle évolution à nos pilotes.

Thème 10 - Dérogations

Un rappel est fait sur les procédures de dérogation (cf. Note aux Clubs).

La DTN intervient dans les dérogations lorsque cela concerne les catégories Elite.

Assises BMX Samedi 22 novembre 2014 - Montigny le Bretonneux

Thème 11 - Engagements en ligne

Le souhait est émis de pouvoir inscrire les pilotes d'un club directement via une liste globale et non catégorie par catégorie. Ce point va être étudié pour une éventuelle application en cours de saison.

Certains font remarquer que sur le site FFC le numéro de plaque de chaque pilote n'apparaît plus. Ce point ayant déjà été remonté, le nécessaire sera fait.

Thème 12 – Format des courses Indoor

Il n'y a pas d'importants changements à moyen terme. Toutefois le Championnat de France des DN1 et des DN2 sera, dans la mesure des possibilités des organisateurs, au programme de certains Indoors.

Thème 13 - Licences

Des CRBMX souhaiteraient que les tarifications des licences soient connues en Juin pour pouvoir appréhender au mieux les réinscriptions de Septembre. Il est précisé que la tarification fédérale est votée chaque année en Bureau Exécutif de Juillet. Cela laisse le temps aux clubs de s'informer et de préparer ensuite les réinscriptions.

Il est ensuite fait remarquer que les licences jeunes ont considérablement augmentées en proportion des autres catégories.

Enfin, la prise de licence pour les 4 et moins n'est pour le moment pas possible (draisienne et Baby BMX). La CNBMX souhaite réitérer sa demande en Conseil Fédéral sur ce point.

Thème 14 – TFBMX Avenir et médiatisation

La question est posée concernant la médiatisation du TFBMX. LA CNBMX précise que ce n'est pas un objectif, la télévision est réservée à l'Elite. Produire des images pour ce type d'épreuve irait à l'encontre de notre discipline trop souvent associée à une activité pour les enfants et non comme un vrai sport.

Thème 15 - A la découverte des sports cyclistes

Activités périscolaires à développer selon le souhait du Président de la FFC.

Assises BMX

Samedi 22 novembre 2014 - Montigny le Bretonneux

Selon les CRBMX, les plaquettes et les documents promotionnels ne sont pas assez « vendeurs ». Elles sont seulement adaptées aux enfants mais ne répondent pas au réel besoin des clubs.

Une réflexion est faite sur la mise en place d'un kit promotionnel, ludique avec passeport, etc...

Fin de la réunion à 12h45